



Objet : Restrictions et modifications des conditions d'utilisation des parkings cause travaux d'infrastructure sur AD Calvi Sainte Catherine LFKC (Phases 2 à 5)

En vigueur : Du 01 mars au 16 juin 2021

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP 219/20 (CHG : dates de validité).

Introduction :

Des travaux de réaménagement et extension des Parkings aviation d'affaires et générale ont lieu sur une durée prévisionnelle de 162 jours, avec une fin prévue le 01 juin 2021.

Ce SUP AIP présente les phases 2, 3 et 4 de travaux, du 01 mars au 01 juin 2021, ces dates sont données à titre indicatif, elles seront confirmées par NOTAM.

La phase 5 correspond à la configuration finale du parking qui est prévue d'intégrer l'AIP France au cycle AIRAC 06/21 en vigueur le 17 juin 2021.

1. Dispositions générales :

Balisage : Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

2. Régulations ATFM :

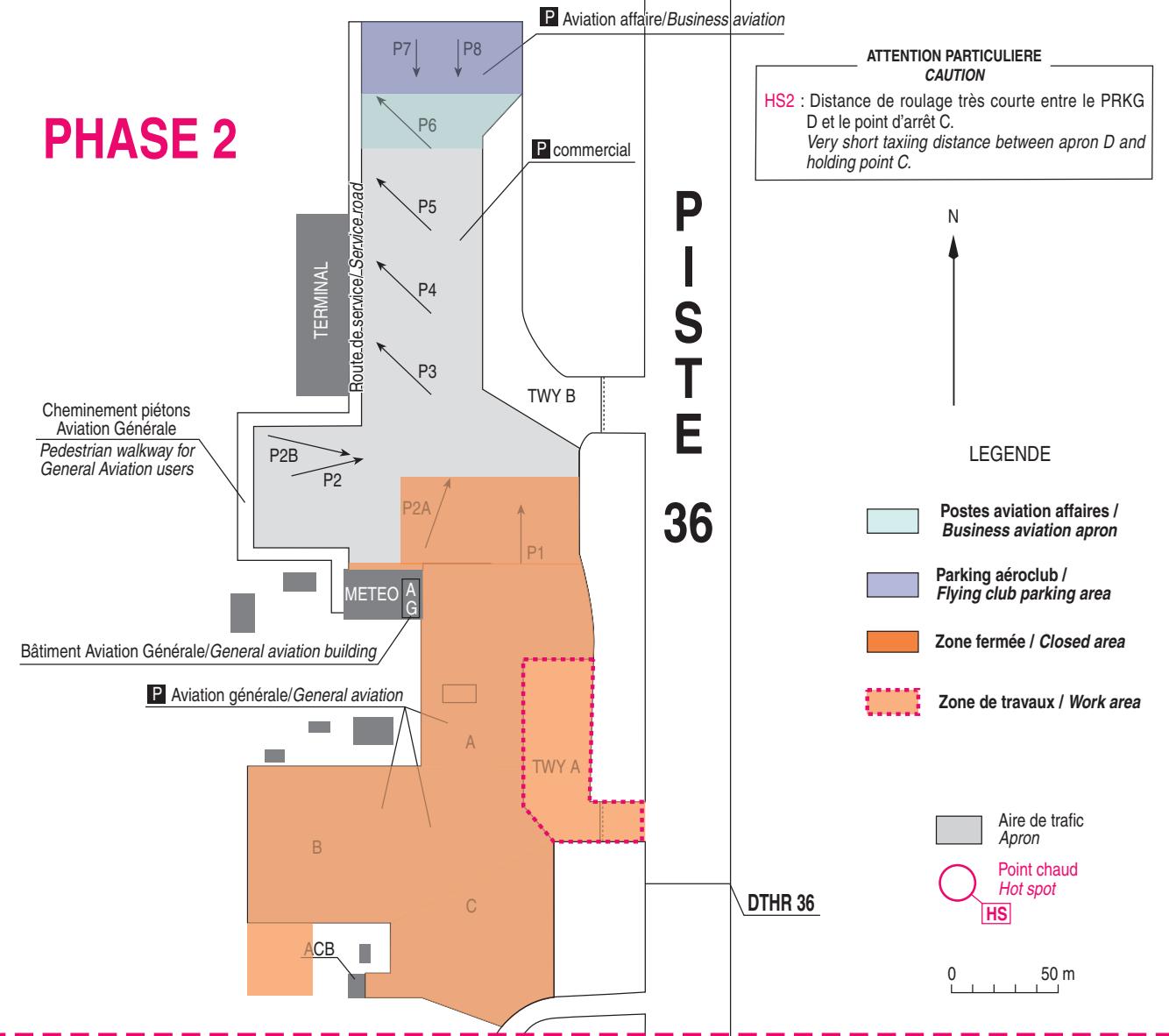
Aucune mise en place de mesures de régulation de trafic à l'arrivée et au départ.

INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

PHASE 2 : sera activée par NOTAM
will be activated by NOTAM

2.1 INFRASTRUCTURES MODIFIÉES EN PHASE 2 / PHASE 2 MODIFICATIONS

PHASE 2



Travaux de réfection du taxiway A / Renovation of TWY A

- Localisation ZONE travaux PHASE 2 à plus de 30 m de l'axe de Piste / PHASE 2 WORK AREA located over 30 meters away from RWY centreline
- Travaux de nuit / Night-time work
- Fermeture du taxiway A / Closure of TWY A
- Décollage de nuit interdit / Take-off forbidden at night
- Maintien de la fermeture de l'accès depuis le parking P vers les parkings A, B et C sur toute sa largeur à l'aide de balirroads lumineux remplis de sable / Access from apron P to aprons A, B and C closed using lit work area barriers filled with sand
- Parking aviation générale et affaires condamnés (fermeture des parkings A, B et C) / General and business aviation apron closed (Closure of aprons A, B and C)
- Etablissement d'une Zone de Repli du matériel avant abandon de chantier, située à une distance de plus de 188 m de l'axe de piste / Construction equipment storage area in place, located over 188 meters away from the RWY centreline

2.2 RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION / RESTRICTIONS ON OPERATING FACILITIES

Affectation des Aéronefs de l'aviation d'affaires sur l'aire de trafic P / Business aviation ACFT parking on apron P

Affectation des Aéronefs de l'aviation générale sur l'aire de trafic D / General aviation ACFT parking on apron D

Affectation des Aéronefs de l'aéroclub sur l'aire de trafic P / Flying club ACFT parking on apron P

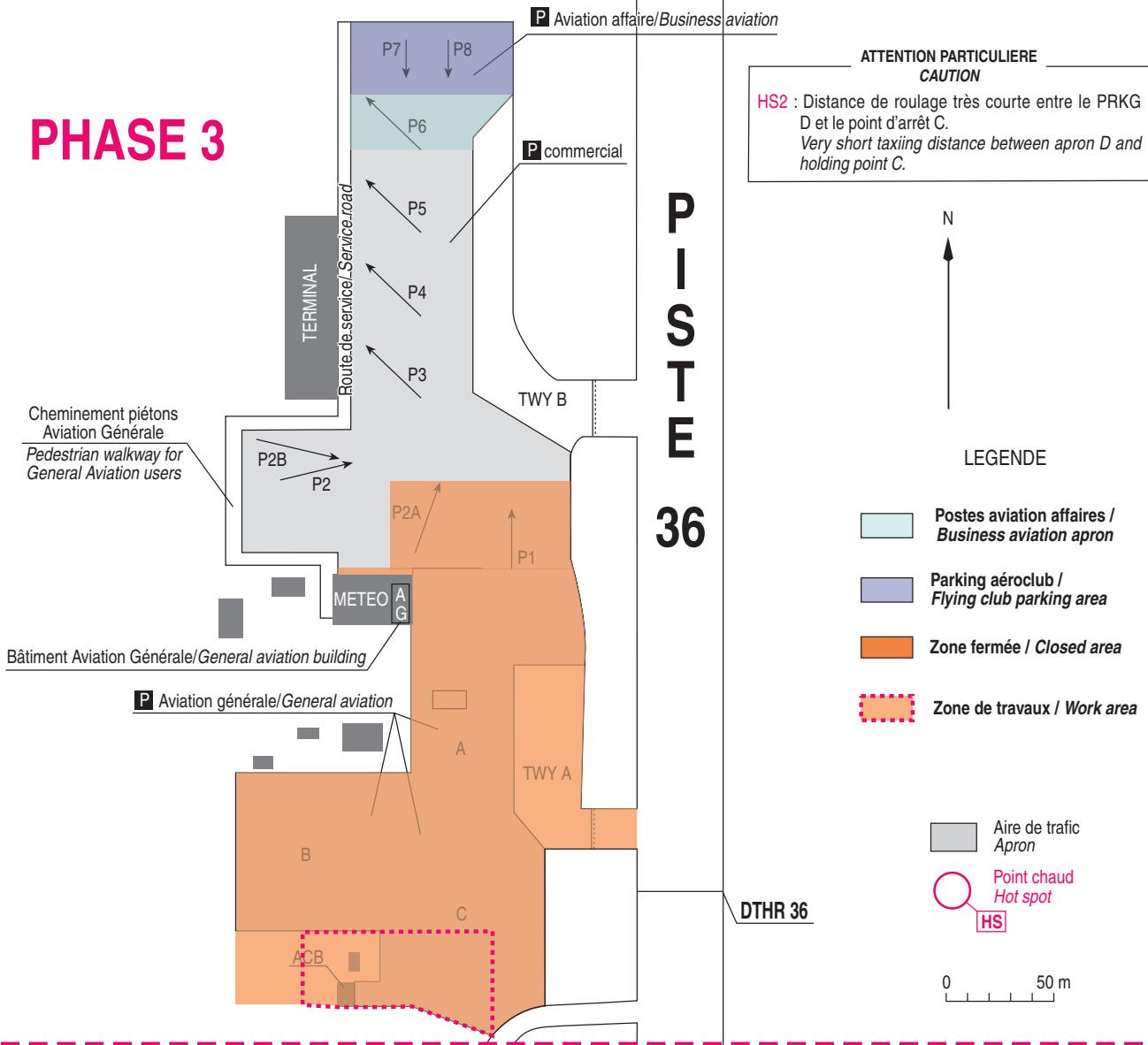
Assistance obligatoire pour tous les vols / Ground handling mandatory for all ACFT

Fermeture de la zone permettant aux aéronefs de l'aéroclub de circuler / Closure of the area previously reserved for flying club ground movements.

PHASE 3 : sera activée par NOTAM
will be activated by NOTAM

3.1 INFRASTRUCTURES MODIFIÉES EN PHASE 3 / PHASE 3 MODIFICATIONS

PHASE 3



- Travaux de création de centrale AVGAS et de la zone sud /
Works for the creation of a refuelling (AVGAS) station and extension of the Southern area**
- Localisation ZONE travaux PHASE 3 à plus de 140 m de l'axe de piste / PHASE 3 WORK AREA located over 140 meters away from RWY centreline
 - Fermeture du taxiway A / Closure of TWY A
 - Décollage de nuit interdit / Take-off forbidden at night
 - Maintien de la fermeture de l'accès depuis le parking P vers les parkings A, B et C sur toute sa largeur à l'aide de balirroads lumineux remplis de sable / Access from apron P to aprons A, B and C closed using lit work area barriers filled with sand
 - Parking aviation générale et affaires condamnés (fermeture des parkings A, B et C) / General and business aviation apron closed (Closure of aprons A, B and C)
 - Etablissement d'une Zone de Repli du matériel avant abandon de chantier, située à une distance de plus de 188 m de l'axe de piste / Construction equipment storage area in place, located over 188 meters away from the RWY centreline

3.2 RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION / RESTRICTIONS ON OPERATING FACILITIES

Affectation des Aéronefs de l'aviation d'affaires sur l'aire de trafic P / Business aviation ACFT parking on apron P

Affectation des Aéronefs de l'aviation générale sur l'aire de trafic D / General aviation ACFT parking on apron D

Affectation des Aéronefs de l'aéroclub sur l'aire de trafic P / Flying club ACFT parking on apron P

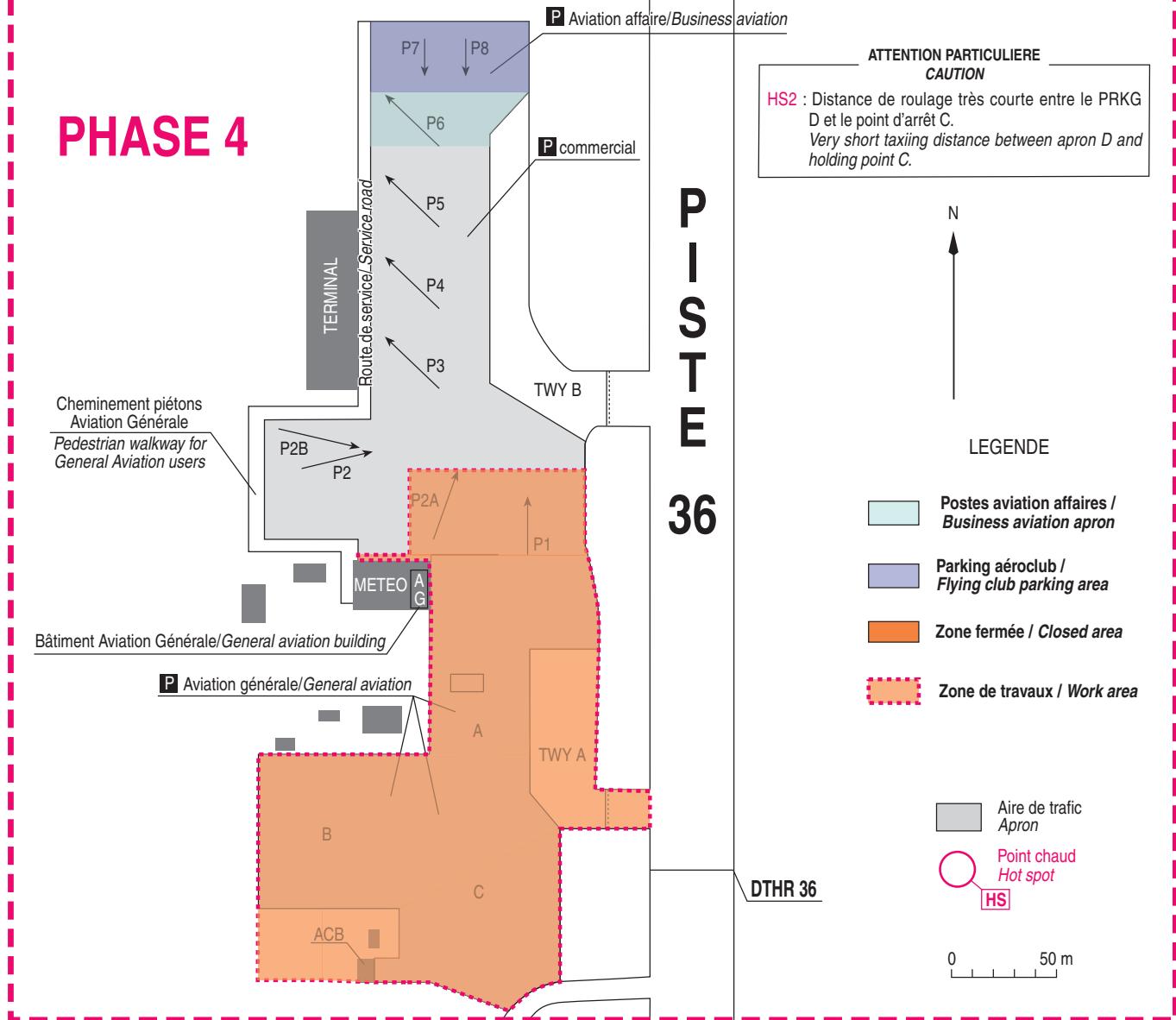
Assistance obligatoire pour tous les vols / Ground handling mandatory for all ACFT

Fermeture de la zone permettant aux aéronefs de l'aéroclub de circuler / Closure of the area previously reserved for flying club ground movements.

PHASE 4 : sera activée par NOTAM
will be activated by NOTAM

4.1 INFRASTRUCTURES MODIFIÉES EN PHASE 4 / PHASE 4 MODIFICATIONS

PHASE 4



Travaux de marquage au sol des postes / Parking stands marking works

- Localisation ZONE travaux PHASE 4 à plus de 90 m de l'axe de Piste / PHASE 4 WORK AREA located over 90 meters away from RWY centreline
- Fermeture du taxiway A / Closure of TWY A
- Décollage de nuit interdit / Take-off forbidden at night
- Maintien de la fermeture de l'accès depuis le parking P vers les parkings A, B et C sur toute sa largeur à l'aide de balirroads lumineux remplis de sable / Access from apron P to aprons A, B and C closed using lit work area barriers filled with sand
- Parking aviation générale et affaires condamnés (fermeture des parkings A, B et C) / General and business aviation apron closed (Closure of aprons A, B and C)
- Etablissement d'une Zone de Repli du matériel avant abandon de chantier, située à une distance de plus de 188 m de l'axe de piste / Construction equipment storage area in place, located over 188 meters away from the RWY centreline

4.2 RESTRICTIONS SUR INFRASTRUCTURES MAINTENUES EN EXPLOITATION / RESTRICTIONS ON OPERATING FACILITIES

Affectation des Aéronefs de l'aviation d'affaires sur l'aire de trafic P / Business aviation ACFT parking on apron P

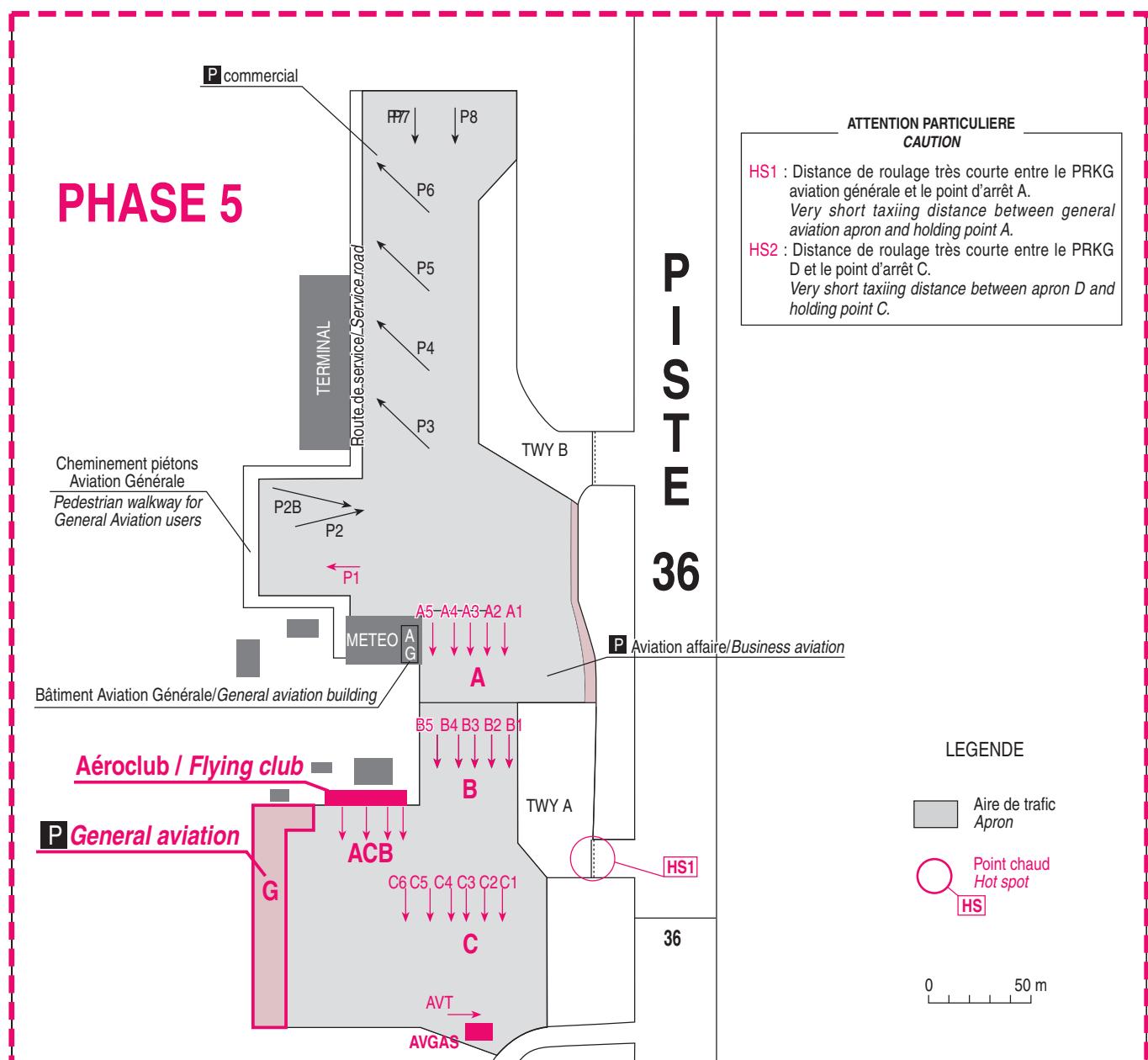
Affectation des Aéronefs de l'aviation générale sur l'aire de trafic D / General aviation ACFT parking on apron D

Affectation des Aéronefs de l'aéroclub sur l'aire de trafic P / Flying club ACFT parking on apron P

Assistance obligatoire pour tous les vols / Ground handling mandatory for all ACFT

Fermeture de la zone permettant aux aéronefs de l'aéroclub de circuler / Closure of the area previously reserved for flying club ground movements.

PHASE 5 - FINAL CONFIGURATION : à partir du **01/06/2021** - Cette date est donnée à titre indicatif et sera confirmée par NOTAM /
FINAL CONFIGURATION : from 01 JUN 2021 – This date is for information only; it will be confirmed by NOTAM.



Cette information sera reprise dans l'AIP FRANCE / This information will be included in AIP FRANCE